



Objectifs

Être capable de conduire en toute sécurité un véhicule de la catégorie B, à ce véhicule peut être attelée :

- Une remorque dont le PTAC est inférieur ou égal à 750 kg,
- Une remorque dont le PTAC est supérieur à 750 kg si la somme des PTAC (voiture + remorque) ne dépasse pas 3 500 kg.

Public concerné et prérequis

- Être âgé au moins de 16 ans
- Si vous avez moins de 21 ans et que c'est la 1ère catégorie de permis que vous passez, vous devez être titulaire de l'attestation scolaire de sécurité routière de 2nd niveau (ASSR2) ou de l'attestation de sécurité routière (ASR).

Programme

- Cours de code sur les 10 thèmes :
 - L : La loi & la circulation
 - C : Le conducteur
 - P : Précautions en prenant & en quittant son véhicule
 - D : Documents, passagers, chargement
 - S : Equipements de sécurité des véhicules
 - M : Mécanique & sécurité
 - R : La route
 - U : Les autres usagers
 - E : Règles & environnement
 - A : Accident
- Cours de conduite – Maîtriser les 4 compétences :
 - C1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
 - C2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales
 - C3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
 - C4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

Validation visée

- Permis de conduire de la catégorie B

Durée minimum des heures de conduite

- Forfait de 20h minimum obligatoires sur un véhicule en boîte manuelle
- Forfait de 13h minimum obligatoire sur un véhicule en boîte automatique



Moyens pédagogiques

- 2 salles de cours pour le Code avec le matériel pédagogique
- 2 voitures :
1 C3 Citroën en boîte automatique
1 C3 Citroën en boîte manuelle

Moyens humains

- 2 moniteurs

Plage horaire de la formation

JOURS	CONDUITE
Lundi	07H00 à 20H00
Mardi	07H00 à 20H00
Mercredi	07H00 à 20H00
Jeudi	07H00 à 20H00
Vendredi	07H00 à 20H00
Samedi	07H00 à 13H00